

Un substrat pays pour les horticulteurs

Les horticulteurs peuvent désormais faire pousser leurs potées fleuries dans un substrat fabriqué localement. Une innovation de Copobois qui permettra de réduire de moitié les importations de tourbe.

Chaque année 1800 tonnes de tourbe sont importées à La Réunion. Un substrat utilisé par les horticulteurs pour produire quelque 10 millions de plantes en pot. En 2012 la Copobois a eu l'idée de recycler des copeaux de bois pour diminuer les volumes de tourbe importée.

« Les objectifs étaient de diminuer le poids environnemental tout en étant compétitif en terme de rendement pour les horticulteurs et de faire baisser le coût de la matière première avec un produit local », explique Mathieu de Palmas, directeur de la Copobois. Il rappelle que « notre mission est de valoriser tout ce qui n'est pas utilisable pour qu'il y ait un retour au sol des produits. Là on est en plein dans l'économie circulaire et le développement durable ». Ce projet a bénéficié de l'accompagnement du pôle de compétitivité Qualitropic qui a notamment permis de contractualiser un partenariat entre la Copobois et l'Armeffhor.



Le substrat produit par la Copobois était présenté hier chez Joseph Avril en présence des représentants de Qualitropic et de l'Armeffhor. (Photos P.E.)

Moins cher que la tourbe

Le substrat produit par Copobois est un mélange de 50 % de tourbe et de 50 % de fins copeaux de cryptoméria. Des essais ont été réalisés chez de nombreux horticulteurs et les résultats s'avèrent équivalents à ceux de la tourbe. De plus, les horticulteurs ne seront plus obligés d'importer un contenant plein, ce qui allègera leur fonds de roulement. « On peut échelonner nos achats », se réjouit Joseph Avril qui a testé ce nouveau substrat et en est pleinement satisfait.

D'autant plus qu'il est environ 10 % moins cher que la tourbe et que « le copeau de bois maintient

un peu plus l'humidité, donc on pourra sans doute faire des économies d'eau », estime Joseph Avril.

Pour l'heure, il est vendu uniquement aux professionnels en paquets de 140 litres (15 à 20 kg selon le degré d'hygrométrie), mais la Copobois pourrait par la suite le commercialiser également pour les particuliers. Une exportation vers Maurice ou Madagascar peut être envisagée, tout comme une adaptation du produit au maraîchage.

Si cette innovation permet de réduire de moitié les importations de tourbe, il faudra sans doute bientôt trouver un substrat se substituant en totalité à

celle-ci. Car « en 2016 les Anglais vont interdire la tourbe », dit Denis Richoux, secrétaire du syndicat des horticulteurs, estimant que cette interdiction s'étendra vraisemblablement au reste de l'Europe dans les années à venir.

La France a déjà interdit son exploitation, et les pays de l'est de l'Europe et le Canada sont parmi les derniers fournisseurs. « Qu'est-ce qu'on peut composter localement comme sous-produits végétaux qui donneraient la même rétention en eau pour avoir la qualité de la tourbe ? C'est compliqué, mais envisageable », estime Jacques Fillatre de l'Armeffhor. Un nouveau défi à relever.



Un mélange de copeaux, issus du sciage des cryptomérias, et de tourbe qui séduit les horticulteurs qui l'ont testé.